

## DÉCISION DU MAIRE

<b>Décision N° 15-2023</b>	<p><b>MOYENS GENERAUX</b> <b>MARCHE DE TRAVAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Marché n° 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 4 : Couverture bac acier/Bardage – Avenant n° 1</b></li> </ul>
--------------------------------	--

*Le Maire,*

VU le Code de la commande publique ;  
 VU le Code général des collectivités territoriales ;  
 VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;  
 VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;  
 VU la consultation lancée le 24 décembre 2021 ;  
 VU le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre ;  
 VU la Décision du Maire n° 29-2022 relative à l'attribution du marché de travaux n° 2021-28 ;  
 CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;  
 CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

### **Prend la décision suivante :**

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - lot n° 4 : Couverture bac acier/Bardage, selon le montant actualisé suivant :

<b>Lot n° 4 : Couverture bac acier/Bardage</b>	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
BATITECH 12 rue de la Gâtine ZI du Cormier 49300 CHOLET	155 000,00 €	4 615,69 €	159 615,69 €	2,978 %

Article 2. **CHARGE** le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 16 février 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

**Xavier Bonnet**

Maire

**Décision transmise à la Préfecture**

le **23 FEV. 2023**

et affichée

le **23 FEV. 2023**



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n. 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 4 : Couverture bac acier/Bardage - Avenant n. 1

Date de transmission de l'acte : 23/02/2023

Date de réception de l'accusé : 23/02/2023  
de réception :

Numéro de l'acte : DEC15-2023 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230216-DEC15-2023-CC

Date de décision : 16/02/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.8. Avenants